

Tendances d'immigration, compétences linguistiques et intégration des immigrants récents au marché du travail*

par
Monica Boyd**

Résumé

Au moyen des données sur la circulation annuelle de Citoyenneté et Immigration Canada et de l'information tirée du recensement du Canada de 2006, le présent exposé répond aux deux questions suivantes :

- 1) Quels changements ont été observés au fil du temps en ce qui a trait aux connaissances de l'anglais ou du français des immigrants récents et quel est le lien entre ces changements et la gestion de l'immigration du Canada?
- 2) Quel est le lien entre la connaissance de l'anglais ou du français et la situation sur le marché du travail, comme la participation à la vie active, le chômage, le travail à temps partiel, le type de profession, les semaines travaillées, la rémunération et l'emploi dans des enclaves linguistiques? Les conclusions apportent une mise à jour aux études précédentes et confirment encore une fois qu'un faible niveau de connaissance des langues du pays de destination est fortement associé à une situation défavorable sur le marché du travail. Cette situation est vécue de façon disproportionnée par les immigrants qui sont récemment arrivés au Canada et qui sont de plus en plus originaires de pays autres que l'Europe et les États-Unis.

* La présente étude est la base d'un exposé présenté dans le cadre d'une séance traitant de la langue au travail, qui a été tenue lors du symposium *Une question de langue*, organisé par Metropolis, le 22 octobre 2009 à Ottawa (Canada). L'étude a pu être réalisée grâce au financement accordé conjointement par des universités, le CRSH et Statistique Canada aux Centres d'accès aux données de recherche et grâce à la disponibilité des bases de données 2B du Recensement de la population du Canada de 2006 au University of Toronto Research Data Centre. Lisa Kaida, Stella Park et Naoko Shida ont participé au projet à titre d'adjoints à la recherche. Les fonds attribués à l'analyse des données présentée dans la présente étude proviennent d'une bourse du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) accordée à l'auteure, qui est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'immigration, l'inégalité et les politiques publiques.

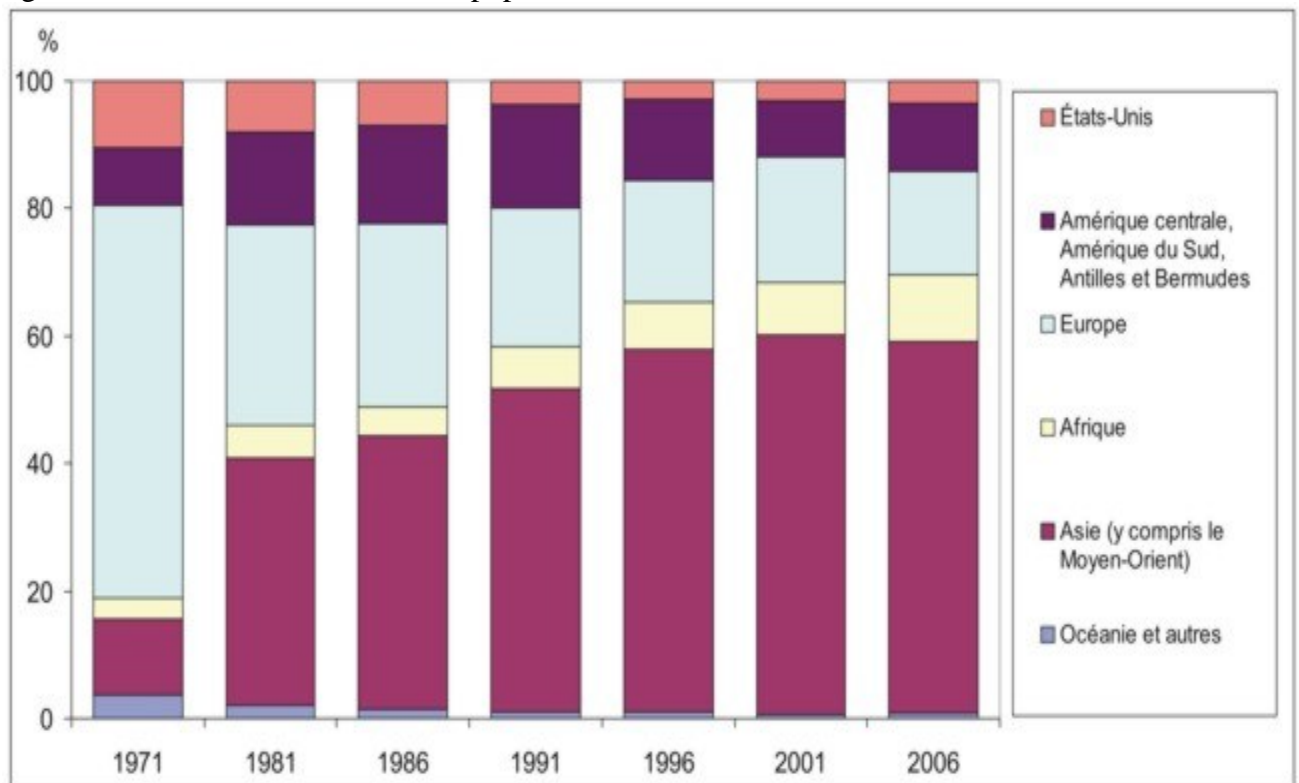
** Monica Boyd est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'immigration, l'inégalité et les politiques publiques à l'Université de Toronto où elle est également professeure de sociologie. On peut la joindre à l'adresse suivante : monica.boyd@utoronto.ca

Tendances d'immigration, compétences linguistiques et intégration des immigrants récents au marché du travail

Introduction

À l'heure actuelle, nul ne contestera que l'immigration – plus précisément au cours des vingt-cinq dernières années – a eu une incidence importante sur le paysage canadien – au sens propre et au sens figuré. La proportion de gens qui sont nés à l'étranger a sans cesse augmenté et, actuellement, un Canadien sur cinq est né à l'étranger. À partir des années 1960, l'abandon du critère de la nationalité qui a favorisé l'entrée de personnes originaires des États-Unis et des pays européens a amené de profonds changements en ce qui a trait aux pays sources d'où provenaient les immigrants. La composition des immigrants récents, c.-à-d., ceux qui sont arrivés cinq ans avant le recensement, du point de vue du pays d'origine, a évolué, de sorte que, au début du nouveau millénaire, près de 60 % des immigrants étaient nés en Asie plutôt qu'en Europe ou aux États-Unis (graphique I).

Tableau I : Régions de naissance des nouveaux arrivants au Canada, nés à l'étranger, figurant dans les recensements de la population au Canada de 1971-2006



Source : www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-557/figures/c2-fra.cfm

Ces tendances dans l'évolution des pays d'origine entraînent avec elles des changements importants dans la diversité de la population canadienne, en particulier dans les grandes villes. Non seulement près d'un membre sur six (16,2 %) d'un ou de plusieurs

groupes de minorités visibles¹, mais également bon nombre de personnes nées à l'étranger proviennent de pays où l'anglais ou le français n'est pas utilisé ou appris. Cependant, la connaissance de la langue du pays de destination est une forme importante de capital humain qui aide les immigrants à s'intégrer au marché du travail (pour un examen des arguments scientifiques à cet égard, voir Boyd et Cao, 1999). La maîtrise de la langue du pays de destination constitue un investissement que les travailleurs font en eux-mêmes; elle améliore la productivité et facilite ainsi, à de nombreux égards, l'intégration des immigrants au marché du travail. Connaître la ou les langues du pays de destination signifie pour les immigrants qu'ils peuvent participer au marché du travail où la langue d'accueil est indispensable pour mener à bien des tâches. À l'inverse, ne pas connaître la langue de la société d'accueil restreint la possibilité que ces personnes mettent à profit leurs études et leur expérience professionnelle antérieure dans un large éventail d'emplois. La participation économique de ces personnes se limite aux milieux où leur langue est la norme, comme dans les enclaves ethniques, ou encore, aux milieux où la maîtrise de la langue n'est pas nécessaire à l'efficacité fonctionnelle (par exemple, les professions de nettoyage).

En bref, les compétences linguistiques des immigrants canadiens sont associées à leur bien-être et à leur intégration économiques ainsi qu'à la productivité de l'économie canadienne. Connaître le niveau de maîtrise de la langue des nouveaux arrivants au Canada et en évaluer l'incidence sur les indicateurs se rattachant à la réussite sur le marché du travail sont des tâches qui viennent à point nommé pour un pays où une personne sur cinq est une immigrante et où les projections démographiques pour le Canada révèlent que si les taux d'immigration se maintiennent à leur niveau actuel, l'immigration pourrait être à l'origine de presque toute la croissance de la population active d'ici 2011 (Statistique Canada, 2007). En conséquence, cette brève étude pose deux questions. Tout d'abord, quels changements ont été observés au fil du temps en ce qui a trait aux connaissances de l'anglais ou du français des immigrants récents et quel est le lien entre ces changements et la gestion de l'immigration du Canada? Deuxièmement, quel est le lien entre la connaissance de l'anglais ou du français des immigrants et la situation sur le marché du travail, comme la participation à la vie active, le chômage, le travail à temps partiel, le type de profession, les semaines travaillées, la rémunération et l'emploi dans des enclaves linguistiques? J'aborde ces questions en utilisant les statistiques de flux annuel de Citoyenneté et Immigration Canada. Je fournis des tableaux personnalisés provenant de la base de données principale du Recensement de la population de 2006 sur la situation sur le marché du travail. Mes conclusions font le point sur les études récentes et confirment encore une fois qu'un faible niveau de connaissance des langues du pays de destination est fortement associé à une situation défavorable sur le marché du travail. Cette situation est vécue de façon disproportionnée par les immigrants qui sont récemment arrivés au Canada et qui sont de plus en plus

¹ Le vocable « minorité visible » a été employé pour la première fois au début des années 1990 pour représenter les groupes qui se distinguent en raison de leur race, de leur couleur ou de leur « visibilité ». Créé par le gouvernement fédéral pour répondre aux besoins en matière de données de la loi fédérale sur l'équité en emploi et les exigences du programme, le vocable est une mesure élaborée, généralement assimilée aux « personnes de couleur » autres que les peuples autochtones. Conformément aux lignes directrices établies par le groupe de travail interministériel sur l'équité en emploi, dix sous-groupes de minorités visibles sont identifiés: les Chinois, les Asiatiques du Sud, les Noirs, les Philippins, les Latinos-Américains, les Asiatiques du Sud-Est, les Arabes, les Asiatiques de l'Ouest, les Japonais et les Coréens.

originaires de pays autres que l'Europe et les États-Unis.

Tendances d'immigration, politique en matière d'immigration et compétences linguistiques

Un certain nombre d'études et d'ouvrages donnent une vue d'ensemble des politiques d'immigration du Canada qui évoluent constamment tout au long du XX^e siècle et au XXI^e siècle (Boyd et Alboim, 2010; Dolin et Young, 2004; Green et Green, 2004; Kelley et Treblicock, 1998; Knowles, 2007; Young, 2004). La planification de l'immigration tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle repose sur des principes voulant que l'immigration stimule la croissance démographique et l'économie, et fournit de la main-d'oeuvre. De nos jours, les immigrants sont admis au Canada selon trois principales catégories et chacune d'elles correspond à un principe d'admissibilité. Les trois piliers de la politique actuelle du Canada en matière d'immigration sont : le regroupement familial, les considérations humanitaires et l'admission en fonction de la contribution à l'économie.

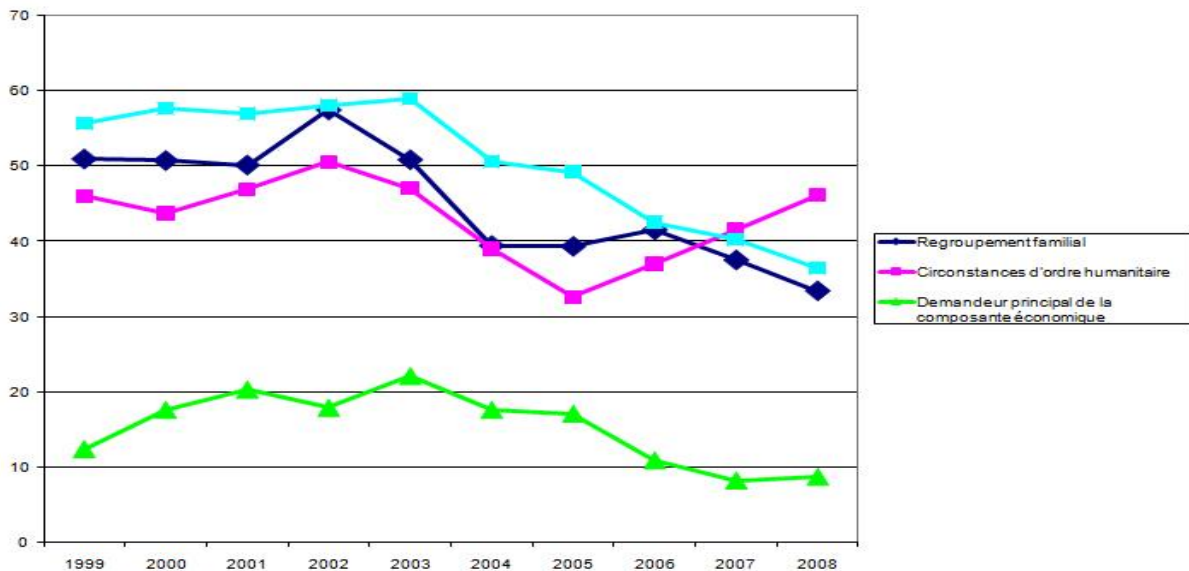
Toutefois, l'importance relative de chaque catégorie liée à l'admissibilité a varié au fil du temps depuis les années 1950, selon l'état de l'économie canadienne et le recours, avant les années 1990, à une politique « d'ouverture et de fermeture » pour réglementer l'entrée des immigrants par le ministère autorisé. Depuis le début des années 1990, ceux qui font partie de la catégorie de l'immigration économique représentent une proportion en rapide augmentation de toutes les admissions à titre de résidents permanents. En 2008, les immigrants de cette catégorie représentaient 60 % de tous les résidents permanents admis au Canada durant cette année.

La catégorie des travailleurs qualifiés est le plus important sous-groupe de la catégorie de l'immigration économique. Sur le nombre de personnes qui sont entrées au Canada dans la catégorie de l'immigration économique en 2008, 70 % sont admises dans la catégorie des travailleurs qualifiés. L'admission dans la catégorie des travailleurs qualifiés est régie par un système d'attribution de points en fonction des caractéristiques du demandeur principal qui sont jugées pertinentes sur le marché du travail. Au moment de l'étude, des points étaient attribués à l'âge, aux études, à la connaissance de l'anglais ou du français du demandeur principal, ainsi qu'à d'autres facteurs tels que le niveau de compétence de leur emploi probable et l'expérience de travail. Les modifications apportées au système de points d'appréciation depuis les années 1970 ont accru l'importance accordée aux études supérieures et à la maîtrise de l'anglais ou du français (voir : Boyd 1976; Boyd et Alboim, 2010; Green et Green, 1999). Aux termes de la loi la plus récente (la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* ou la LIPR), avoir atteint un haut niveau de maîtrise de l'anglais et du français compte pour 24 points ou 36 % du minimum de 67 points; avant la LIPR, les compétences linguistiques comptaient pour 25 % du total minimum requis de 60 points.

La nouvelle loi est entrée en vigueur en juin 2002. Depuis lors, le pourcentage de personnes admises n'ayant aucune connaissance de l'anglais ou du français a diminué pour la catégorie du regroupement familial et celle de l'immigration économique de même que pour la catégorie de personnes admises pour des raisons humanitaires pendant la période 2002-2005 (graphique 2). Depuis que la diminution s'est amorcée après 2002-2003, il est raisonnable de supposer que l'amélioration des capacités linguistiques en anglais et en français est liée aux changements au chapitre des politiques. Par ailleurs, il est intéressant de noter que, récemment, soit en 2008, le pourcentage de personnes admises au Canada qui n'ont pas une connaissance suffisante de l'anglais ou du français

n'est pas négligeable : une personne sur dix est admise à titre de demandeur principal dans la catégorie de l'immigration économique, un tiers de celles qui sont admises dans la catégorie du regroupement familial ou en tant que conjoints et personnes à charge dans la catégorie de l'immigration économique et près de la moitié des personnes admises dans la catégorie de personnes admises pour des raisons humanitaires n'ont pas une connaissance suffisante de l'anglais ou du français. Ces personnes font face à un défi majeur, celui d'acquérir les compétences linguistiques qui les aideront à intégrer le marché du travail.

Graphique 2 : Pourcentage d'immigrants n'ayant aucune connaissance du français ou de l'anglais par catégorie d'admission au Canada 1999-2008



Source : Citoyenneté et Immigration Canada. Faits et chiffres 2008.
www.cic.gc.ca/french/resources/statistics/facts2008/index.asp. Consulté le 14 octobre 2009.

Le graphique 2 repose sur le flux annuel de résidents permanents de tous âges, y compris les enfants, au Canada. Des éléments d'information supplémentaires sur les nouveaux arrivants sont fournis dans le recensement de la population. Comme le recensement a lieu à un moment donné, il donne un aperçu de tous ceux qui sont au Canada au moment du dénombrement. Le recensement le plus récent s'est tenu en mai 2006, et un grand nombre de questions posées aux enquêtés portaient sur leurs caractéristiques socio-culturelles et économiques. On a également demandé aux enquêtés d'indiquer la ou les premières langues apprises à la maison dans l'enfance et encore comprises. On leur a en outre demandé s'ils parlaient l'anglais ou le français suffisamment bien pour soutenir une conversation et quelle langue ils parlaient le plus souvent à la maison et quelles autres langues ils parlaient régulièrement. Le regroupement de l'information recueillie sur ces trois dimensions relatives à l'usage de la langue (langue maternelle, langue parlée à la maison et aptitude à soutenir une conversation dans l'une des deux langues officielles du Canada ou les deux) donne une mesure approximative des aptitudes linguistiques (voir l'annexe A)². Une bonne maîtrise

² Différentes questions du recensement peuvent fournir une typologie autre et plus détaillée des compétences linguistiques. En outre, pour recueillir des renseignements sur la langue maternelle, on demande dans les questions des recensements américains et australiens si l'enquêté parle à la maison une

de la langue se caractérise par l'utilisation de la langue maternelle anglaise ou française, l'utilisation courante de l'anglais ou du français à la maison et l'aptitude à soutenir une conversation à la maison. Inversement, une faible maîtrise de la langue fait référence aux personnes dont la langue maternelle est autre que l'anglais ou le français et celles qui parlent d'autres langues couramment à la maison. Une faible connaissance des langues d'usage inclut également les personnes qui mentionnent qu'elles ne peuvent soutenir une conversation en anglais ou en français. Entre ces deux extrêmes, on trouve des personnes dont la langue maternelle est l'anglais ou le français et qui peuvent soutenir une conversation en anglais ou en français, mais qui parlent d'autres langues le plus souvent au foyer ou dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, mais qui affirment qu'elles peuvent soutenir une conversation en anglais ou en français et celles dont la langue maternelle est généralement l'anglais ou le français.

Dans le questionnaire du recensement, on demande également aux enquêtés de préciser leur âge, la date de leur arrivée et leur pays d'origine. Les personnes âgées de 25 à 64 ans sont les plus susceptibles de faire partie de la population active, aussi, le reste du présent document se concentre sur ce groupe d'âge. En outre, l'analyse met l'accent uniquement sur les immigrants qui sont arrivés au Canada à l'âge adulte, ce qui veut dire à l'âge de 20 ans ou plus. Ceux qui sont arrivés au pays lorsqu'ils étaient des enfants ou des adolescents sont exclus pour deux raisons. Premièrement, lorsque la question de savoir « comment les immigrants se tirent d'affaire sur le marché du travail » est évoquée, l'hypothèse que l'on formule le plus souvent au sujet des « immigrants » est qu'il s'agit de ceux qui sont arrivés au Canada lorsqu'ils étaient adultes. Deuxièmement, les personnes nées à l'étranger qui arrivent au Canada lorsqu'elles sont enfants sont très différentes de celles qui arrivent au pays à l'âge adulte. Les premières vont à l'école au Canada et sont exposées à un âge plus précoce à l'apprentissage des langues d'usage et aux institutions canadiennes. Leur spécificité est reconnue dans l'appellation « génération 1,5 », soit la génération qui se situe entre la première génération d'immigrants qui sont arrivés au Canada à l'âge adulte et la deuxième génération, qui sont des enfants nés au Canada de personnes immigrantes.

Le tableau 1 montre que les immigrants âgés de 25 à 64 ans, qui sont arrivés au Canada à l'âge adulte (20 ans ou plus), ont un faible niveau de connaissance de la langue anglaise ou française. Quarante-quatre pour cent de ceux qui sont arrivés avant 1996 ont un faible niveau de maîtrise des langues d'usage, contre 62 % (soit près des deux tiers) de ceux qui sont arrivés entre 1996 et 2006 qui ont un faible niveau de maîtrise des langues anglaise ou française. La plupart des immigrants qui ont un faible niveau de connaissance de l'anglais ou du français proviennent d'endroits où l'on parle d'autres langues. Pour ce qui est de ceux qui sont arrivés au Canada depuis 1996, plus de la moitié d'entre eux sont nés soit en Extrême-Orient soit en Asie du Sud. Au chapitre des différents pays de naissance, les cinq premiers pays d'origine de ces immigrants récemment arrivés qui ont peu de connaissances des langues d'usage sont la République populaire de Chine, l'Inde, le Pakistan, les Philippines et la Corée du Sud.

langue autre que l'anglais, quelle est cette autre langue parlée et dans quelle mesure l'enquêté peut s'exprimer couramment en anglais (très bien, bien, pas très bien et pas du tout).

Tableau 1 : Caractéristiques du lieu de naissance des résidents permanents, actuellement âgés de 25 à 64 ans, qui sont arrivés à l'âge de 20 ans ou plus, en fonction de leur connaissance des langues d'usage, et arrivée récente, Canada 2006

	Né à l'étranger et admis avant 1996	Né à l'étranger et admis avant 1996	Né à l'étranger et admis avant 1996	Né à l'étranger et admis entre 1996 et 2006	Né à l'étranger et admis entre 1996 et 2006	Né à l'étranger et admis entre 1996 et 2006
	Bonne connaissance	Connaissance mitigée	Faible connaissance	Bonne connaissance	Connaissance	Faible connaissance
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Estimation de la population	452,300	442,100	712,100	186,400	268,700	733,600
Distribution en	28	28	44	16	23	62
Région de naissance	100	100	100	100	100	100
Amérique du Nord	13	0	0	13	0	0
Amérique centrale et Amérique du Sud, les Caraïbes et les Bermudes	29	11	8	20	10	7
Nord-Europe et Europe de l'Ouest	36	10	1	26	4	1
Europe de l'Est et Europe du Sud	1	25	22	1	14	15
Afrique	7	9	3	16	18	5
Asie de l'Ouest et Asie centrale et le Moyen-Orient	1	8	7	2	9	10
Asie de l'Est	1	8	26	1	11	31
Asie du Sud-Est	5	17	16	7	15	7
Asie du Sud	4	11	16	11	19	24
Océanie et né à bord d'un navire	2	1	1	3	0	0
Dix principaux pays de naissance						
1	Royaume-Uni	Philippines	Chine, RP	Royaume-Uni	Philippines	Chine, RP
2	É.-U.	Inde	Inde	É.-U.	Inde	Inde
3	Jamaïque	Pologne	Hong Kong	France	Chine, RP	Pakistan
4	Guyana	Italie	Vietnam	Inde	Pakistan	Philippines
5	Trinité-et-Tobago	Allemagne	Pologne	Philippines	Algérie	Corée du Sud
6	France	Hong Kong	Philippines	Jamaïque	Maroc	Iran
7	Philippines	Portugal	Portugal	Guyana	Iran	Roumanie
8	Inde	Chine, RP	Sri Lanka	Trinité-et-Tobago	Roumanie	Sri Lanka
9	Afrique du Sud	Liban	Italie	Afrique du Sud	Mexique	Russie
10	Haïti	Haïti	Corée du Sud	Pakistan	Sri Lanka	Hong Kong

[a] Le total des pourcentages correspond à 100 pour chaque groupe d'immigrants. Par exemple, pour ceux qui sont arrivés au Canada avant 1996, 28 plus 28 plus 44 totalisent 100 p. 100.

Source : Ce tableau a été produit plus particulièrement aux fins de la présente étude et les données sont tirées de la base de données principale 2B du Recensement de la population du Canada de 2006.

Corrélations entre le marché du travail et la connaissance des langues d'usage

L'existence d'un nombre important d'immigrants en âge de travailler ayant une faible connaissance de l'anglais ou du français a des répercussions sur leur intégration au marché du travail. Des études antérieures menées au Canada et dans d'autres pays de destination confirment qu'un faible niveau de compétences linguistiques chez les migrants réduit leur participation au marché du travail, accroît leur vulnérabilité au chômage, confine les travailleurs à des enclaves linguistiques, crée des déséquilibres entre la formation et les emplois et fait baisser la rémunération (pour un aperçu des études récentes, voir : Bleakley et Chin, 2004; Boyd, 2009; Boyd et Cao, 2009; Carnevale, Fry et Lowell, 2001; Chiswick et Miller, 2007; Dustmann et Van Soest, 2002, 2003; Galarneau et Morissette, 2008; Grondin, 2007; Shields et Price, 2002).

Les résultats du recensement canadien de 2006 confirment l'existence continue de ces corrélations entre le marché du travail et les niveaux de compétence linguistique. Le tableau 2 présente les indicateurs de base du marché du travail en utilisant les trois mesures de la compétence linguistique qui figurent au tableau 1 pour les personnes âgées de 25 à 64 ans en 2006, y compris les immigrants qui sont arrivés à l'âge de 20 ou plus. Outre les données sur les résidents permanents, on fournit également de l'information sur les personnes nées au Canada dont les niveaux de connaissance de l'anglais ou du français sont supérieurs. (Un petit nombre de personnes nées au Canada appartiennent à la catégorie linguistique mixte et sont exclues de l'analyse). Il convient de noter que ces données ne tiennent pas compte des différences entre les groupes selon

le lieu de résidence, le niveau d'études ou le type de formation ou encore, d'autres facteurs qui déterminent les résultats obtenus sur le marché du travail. Par rapport aux personnes nées au Canada, celles qui sont nées à l'étranger sont plus susceptibles de vivre dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement du Canada où le marché de l'emploi offre généralement des salaires plus élevés et qui peuvent différer des petites villes ou des zones rurales en ce qui a trait aux autres indicateurs du marché du travail tels que le taux de chômage, le taux d'activité, les structures professionnelles, etc. Si ces différences géographiques et autres différences compositionnelles ont été prises en compte statistiquement, l'ampleur des différences entre les groupes définis par la naissance, la période d'immigration et la maîtrise de la langue peut changer (pour une bonne analyse de la façon dont les différences compositionnelles peuvent atténuer les écarts entre les personnes nées au Canada et celles qui sont nées à l'étranger, voir Boyd, 1992, annexe A).

Tableau 2 : Études et caractéristiques du marché du travail pour les personnes nées au Canada et les résidents permanents âgés de 25 à 64 ans, qui sont arrivés à l'âge de 20 ans ou plus, en fonction de leur connaissance des langues d'usage, et arrivée récente, Canada 2006

	Né au Canada Bonne connaissance	Né à l'étranger et admis avant 1996 Bonne connaissance	Né à l'étranger et admis avant 1996 Connaissance mitigée	Né à l'étranger et admis avant 1996 Faible connaissance	Né à l'étranger et admis entre 1996 et 2006 Bonne connaissance	Né à l'étranger et admis entre 1996 et 2006 Connaissance mitigée	Né à l'étranger et admis entre 1996 et 2006 Faible connaissance
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moyenne des années d'études	13,6	14,5	14,5	13,4	15,4	15,8	15,2
% de la population	81	78	80	74	83	81	73
% en chômage ^(a)	4	3	4	4	6	8	7
% à temps partiel ^(a)	15	17	14	13	16	17	16
Profession ^(a)	100	100	100	100	100	100	100
Gestion	11	12	12	9	11	8	8
Professionnel, enseignement	11	14	10	6	13	11	8
Autres emplois de col blanc	34	37	32	25	41	38	32
Profession du secteur tertiaire	19	18	22	25	19	24	24
Métiers, fabrication	25	19	24	35	17	19	28
Niveau de compétence ^(a)	100	100	100	100	100	100	100
Postes de gestion	11	12	12	9	11	8	8
Niveau de compétence A, études universitaires	18	23	18	12	26	23	20
Niveau de compétence B, études collégiales ou apprentissage	32	28	29	28	25	24	23
Niveau de compétence, études secondaires	30	29	30	34	30	32	33
Niveau de compétence D, formation en cours d'emploi requis	9	8	11	17	9	13	16
Langue parlée au travail ^(a)	100	100	100	100	100	100	100
Autre langue parlée le plus souvent, mixte ou seulement	0	1	3	16	1	5	17
Anglais ou français parlé le plus souvent, autre langue parlée	0	1	9	16	2	9	13
Anglais ou français seulement	100	98	88	68	97	86	69
Moyenne des semaines travaillées ^(a)	45,9	46,2	46,3	45,8	43,1	42,1	41,2
% travaillées < 30 semaines en 2005 ^(a)	11	10	10	10	17	19	21
Moyenne de la rémunération hebdomadaire en 2005 ^(a)	965	1145	971	763	864	720	636

(a) Pour une définition des niveaux élevé, mitigé ou faible de connaissance des langues anglaise ou française, voir l'annexe A.

Conformément aux exigences des Centres d'accès aux données de recherche, les fréquences pondérées, arrondies au 5 le plus proche, sont utilisées dans le calcul des pourcentages.

(b) Seulement pour ceux qui faisaient partie de la population active en 2005-2006.

(c) Seulement pour ceux qui travaillaient en 2005.

(d) Seulement pour ceux qui ont fait mention d'un métier en 2005-2006. Les niveaux de qualification sont ceux qui figurent dans le système de classification nationale de FIMCC.

(e) Seulement pour ceux qui ont travaillé une semaine ou plus en 2005.

(s/o) Sans objet

principale 2B du Recensement de la population du Canada de 2006.

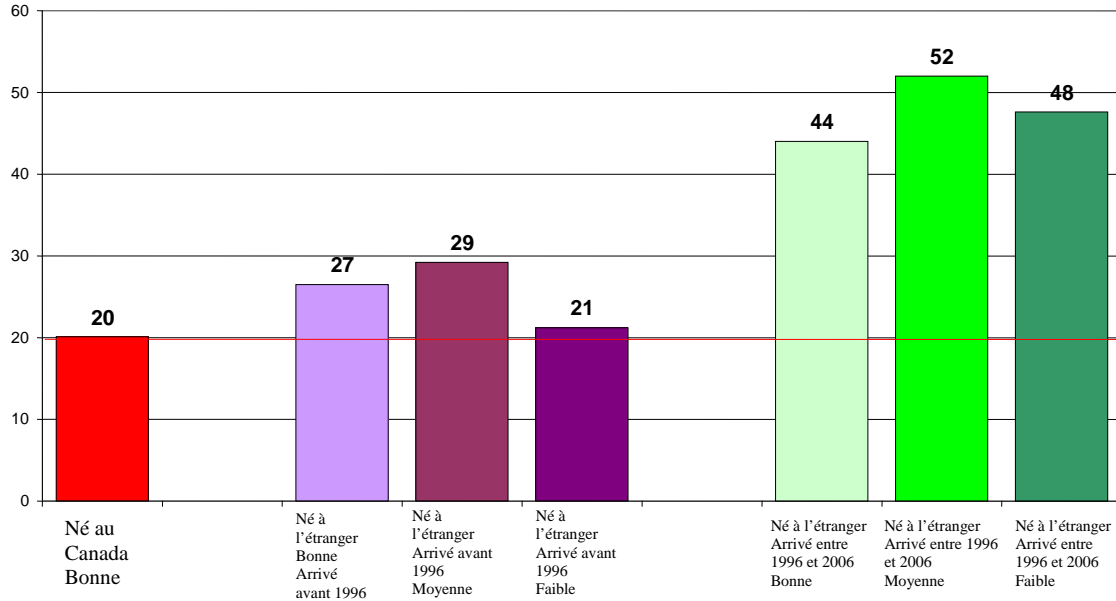
Source : Ce tableau a été produit plus particulièrement aux fins de la présente étude et les données sont tirées de la base de données

Le graphique 3, inspiré du tableau 1, montre que les immigrants qui sont arrivés au cours de 1996-2006 ont des niveaux de scolarité supérieurs à ceux qui sont arrivés plus tôt et à ceux qui sont nés au Canada. Cependant, un niveau de scolarité supérieur ne

se traduit pas toujours par un avantage sur le marché du travail, ce qui est surtout le cas des immigrants ayant un faible niveau de compétences linguistiques. En observant les graphiques 4 à 8, on en tire deux conclusions sommaires pour les immigrants qui sont arrivés à l'âge adulte et qui ont un faible niveau de maîtrise des langues anglaise ou française. Tout d'abord, pour les deux groupes d'immigrants (ceux qui sont arrivés avant 1996 et ceux qui sont arrivés entre 1996 et 2006), avoir un faible niveau de connaissance des langues anglaise ou française est associé à un faible taux d'activité et à un pourcentage élevé de gens qui occupent un emploi lié à un niveau inférieur de compétence. Les immigrants ayant une faible connaissance de l'anglais ou du français sont aussi les plus susceptibles de tous les groupes de travailler dans des milieux où sont utilisées d'autres langues que l'anglais et le français. En 2005, ces derniers travaillaient moins de 30 heures par semaine et touchaient la rémunération hebdomadaire la plus faible.

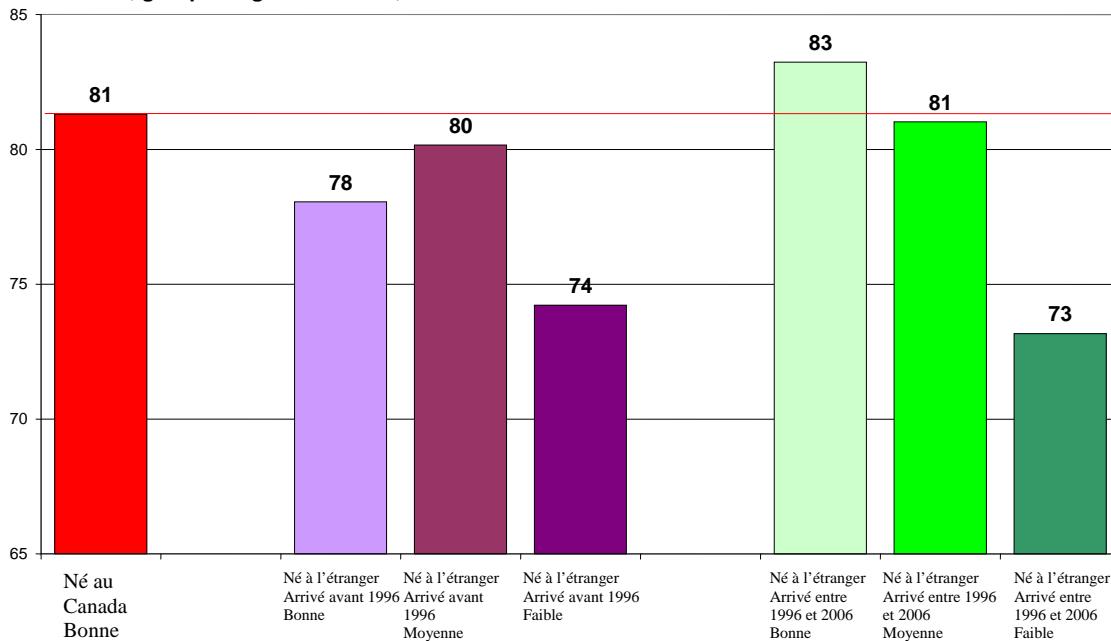
La seconde conclusion repose sur des comparaisons entre les immigrants récemment arrivés et ceux qui sont arrivés plus tôt. Bien que le niveau de scolarité des immigrants récemment arrivés soit supérieur à celui des immigrants arrivés avant 1996, on constate que le pourcentage que représentent les immigrants récemment arrivés dans la population active est similaire à celui des immigrants qui sont arrivés plus tôt, que les immigrants récemment arrivés occupent des emplois peu qualifiés et qu'ils travaillent dans des milieux où sont utilisées d'autres langues que l'anglais ou le français. Toutefois, l'arrivée récente fait diminuer les heures consacrées au travail et la rémunération. Les immigrants récemment arrivés qui ont un faible niveau de compétences linguistiques sont ceux (pourcentage le plus élevé) qui, de tous les groupes, travaillent moins de 30 semaines et qui touchent, en moyenne, la rémunération hebdomadaire la plus faible.

Graphique 3 : Pourcentage de personnes nées au Canada et de résidents permanents arrivés à l'âge de 20 ans ou plus qui détiennent un baccalauréat ou un grade universitaire de niveau supérieur, en fonction de leur connaissance des langues d'usage et de leur période d'arrivée, groupe d'âge 25 à 64 ans, Canada 2006



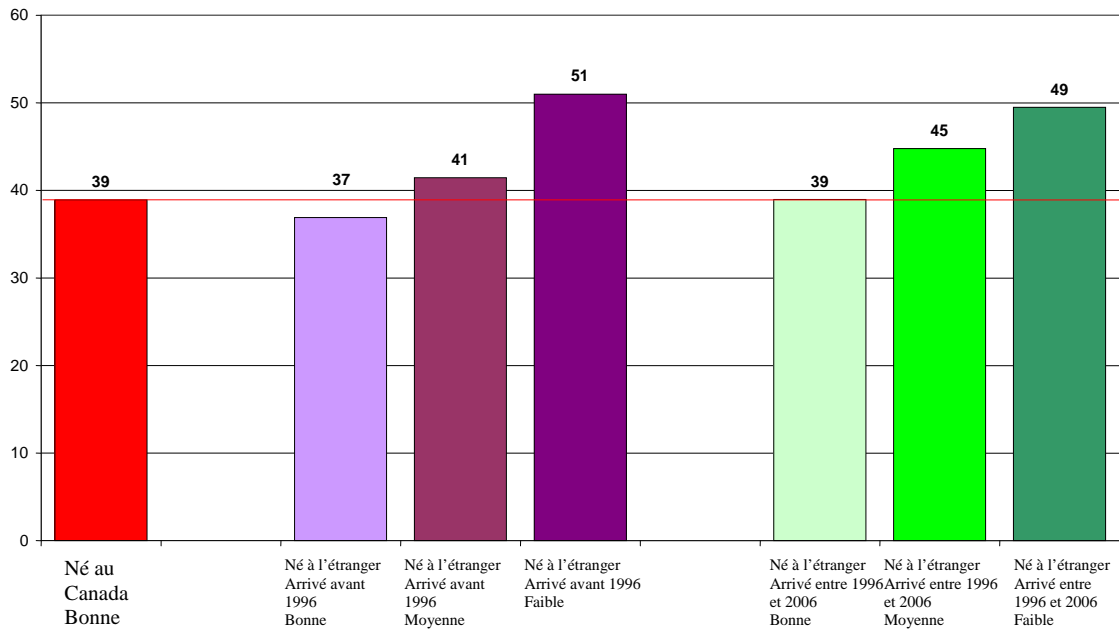
Source : Ce graphique a été produit plus particulièrement aux fins de la présente étude et les données sont tirées de la base de données principale 2B du Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 4 : Pourcentage dans la population active de personnes nées au Canada et de résidents permanents arrivés à l'âge de 20 ans ou plus, en fonction de leur connaissance des langues d'usage et de leur période d'arrivée, groupe d'âge 25 à 64 ans, Canada 2006



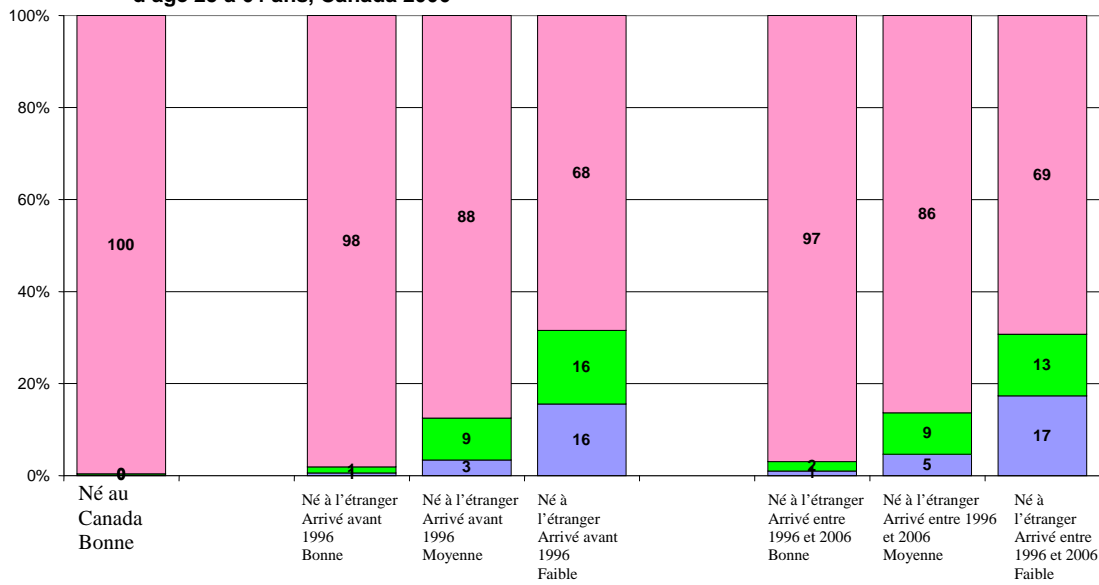
Source : Ce graphique a été produit plus particulièrement aux fins de la présente étude et les données sont tirées de la base de données principale 2B du Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 5 : Niveau de compétence C ou D chez les personnes nées au Canada et les résidents permanents arrivés à l'âge de 20 ans ou plus, en fonction de leur connaissance des langues d'usage, et de leur période d'arrivée, groupe d'âge 25 à 64 ans, Canada 2006



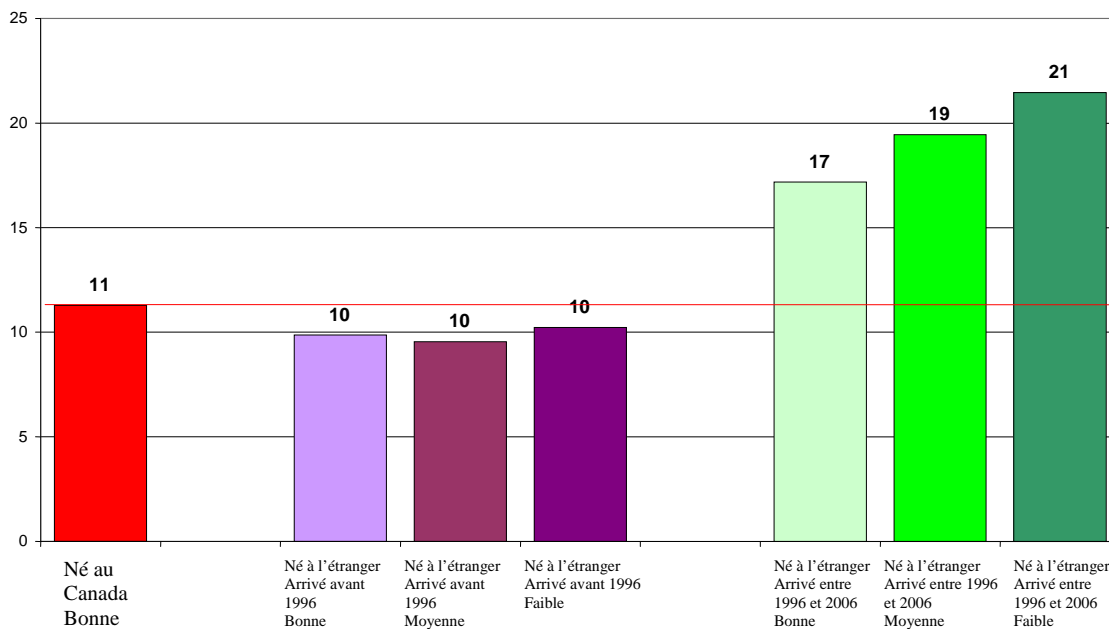
Source : Ce graphique a été produit plus particulièrement aux fins de la présente étude et les données sont tirées de la base de données principale 2B du Recensement de la population du Canada de 2006..

Graphique 6 : Langue(s) parlée(s) par les personnes nées au Canada et les résidents permanents arrivés à l'âge de 20 ans ou plus, en fonction de leur connaissance des langues d'usage et de leur période d'arrivée, groupe d'âge 25 à 64 ans, Canada 2006



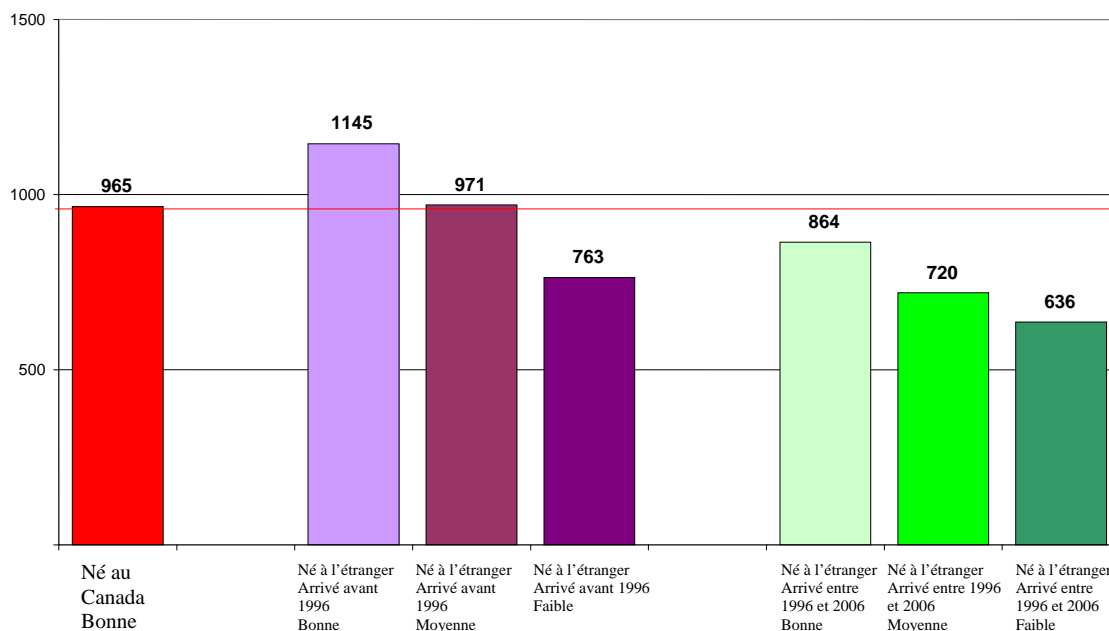
Source : Ce graphique a été produit plus particulièrement aux fins de la présente étude et les données sont tirées de la base de données principale 2B du Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 7 : Pourcentage de personnes nées au Canada et de résidents permanents arrivés à l'âge de 20 ans ou plus qui ont travaillé moins de 30 semaines en 2006, en fonction de leur connaissance des langues d'usage et de leur période d'arrivée, groupe d'âge 25 à 64 ans, Canada 2006



Source : Ce graphique a été produit plus particulièrement aux fins de la présente étude et les données sont tirées de la base de données principale 2B du Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 8 : Moyenne de la rémunération hebdomadaire en 2005 chez les personnes nées au Canada et les résidents permanents qui sont arrivés à l'âge de 20 ans ou plus, en fonction de leur connaissance des langues d'usage et de leur période d'arrivée, groupe d'âge 25 à 64 ans, Canada 2006



Source : Ce graphique a été produit plus particulièrement aux fins de la présente étude et les données sont tirées de la base de données principale 2B du Recensement de la population du Canada de 2006.

Conclusion

Les données présentées dans la présente étude confirment les baisses récentes des

pourcentages de personnes admises dans la catégorie du regroupement familial et dans celle de l'immigration économique qui ne parlent ni l'anglais ni le français. Ces baisses coïncident avec la promulgation de la dernière loi sur l'immigration, à savoir la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui est entrée en vigueur en juin 2002. Cette coïncidence permet de penser que la tendance au recrutement de travailleurs plus qualifiés, amorcée vers le milieu des années 1990, entraîne des répercussions. Parallèlement, un tiers des personnes admises dans la catégorie du regroupement familial ou en tant que conjoints et personnes à charge dans la catégorie de l'immigration économique et près de la moitié de celles qui sont admises dans la catégorie de personnes admises pour des raisons humanitaires n'ont pas une connaissance suffisante de l'anglais ou du français. Ces catégories dominent dans les récents afflux migratoires : elles représentent 75 et 71 % de toutes les admissions en 1999 et 2008, respectivement.

La maîtrise des langues anglaise ou française est donc essentielle lorsqu'il est question de l'intégration des immigrants. Les données sur le marché de l'emploi, tirées du recensement de 2006, révèlent que les immigrants qui arrivent au Canada lorsqu'ils sont adultes ont souvent de faibles niveaux de compétences linguistiques. Parmi ceux qui sont actuellement âgés entre 25 et 64 ans et qui sont arrivés après l'âge de 20, deux personnes sur cinq (44 %) qui sont arrivées avant 1996 et près des deux tiers des personnes (62 %) ont un très faible niveau de connaissance des deux langues officielles du Canada. Par rapport aux personnes nées au Canada et aux immigrants ayant une plus grande connaissance des langues officielles, ces immigrants sont plus susceptibles d'occuper des emplois peu qualifiés, de travailler dans des milieux où des langues non officielles sont parlées et d'avoir une rémunération plus faible. Les immigrants récemment arrivés ayant un faible niveau de compétences linguistiques ont un nombre moindre de semaines de travail et la rémunération hebdomadaire la plus faible de tous les groupes.

Dans l'ensemble, selon les recherches signalées dans la présente étude, malgré les instruments de politique actuels visant à accroître l'immigration de travailleurs instruits et qualifiés, un nombre important d'immigrants, à l'heure actuelle, ont un faible niveau de compétences linguistiques, niveau qui est par ailleurs associé à de faibles indicateurs d'intégration au marché du travail. Un constat qui donne à réfléchir est que le faible niveau de connaissance des langues ne se limite pas seulement aux immigrants récents qui sont arrivés au cours des dix années incluses dans le recensement de 2006. Les données présentées dans la présente étude indiquent qu'une faible connaissance des langues officielles caractérise également deux personnes sur cinq parmi celles qui sont arrivées au Canada à l'âge adulte avant 1996. La persistance de faibles niveaux de connaissance au fil du temps n'est pas nouvelle, puisqu'elle a été observée dans les recensements antérieurs de groupes d'immigrants nés dans des pays de l'Europe méridionale. Toutefois, si le Canada veut maximiser la productivité économique de la population née à l'étranger, il importera non seulement de stimuler dès le départ l'amélioration des compétences linguistiques des nouveaux arrivants³, mais aussi d'encourager l'apprentissage des langues officielles pour ceux qui sont au Canada depuis un certain temps.

³ Boyd et Cao (2009) brosse un aperçu des initiatives de formation linguistique à l'échelon fédéral.

Références bibliographiques

Boyd, Monica, 1976, « International Migration Policies and Trends: A Comparison of Canada and United States », *Demography* 13 (février), p. 83-104.

Boyd, Monica, 1992, « Gender, Visible Minority and Immigrant Earnings Inequality: Reassessing an Employment Equity Premise », p. 279-321, dans Vic Satzewich (éd.), *Deconstructing a Nation: Immigration, Multiculturalism and Racism in the 1990s Canada*, Toronto, Fernwood Press.

Boyd, Monica, 2009, « Language at Work: The Impact of Linguistic Enclaves on Immigrant Economic Integration ». Rapport présenté en mars au Canadian Labour Market and Skills Researcher Network (CLSRN).

Boyd, Monica et Naomi Alboim, 2010 (à venir), *Managing International Migration: The Canadian Case*, dans Dan Rodríguez-García (éd), *Managing Immigration and Diversity in Quebec and Canada: a Transatlantic Dialogue with Catalonia, Spain, and Europe*, Barcelone, Espagne : CIDOB Foundation.

Boyd, Monica et Xing Shan Cao, 2009, « Immigrant Language Proficiency, Earnings, and Language Policies », *Canadian Studies in Population*, vol. 36, (1-2), p. 63-86.

Bleakley, Hoyt et Aimee Chin, 2004, « Language Skills and Earnings: Evidence from Childhood Immigrants », *Review of Economics and Statistics*, vol. 86, n° 2, p. 481-496.

Carnevale, Anthony P., Richard A. Fry, et B. Lindsay Lowell, 2001, « Understanding, Speaking, Reading, Writing, and Earnings in the Immigrant Labor Market », *American Economic Review*, vol. 91 n° 2, p.159-163.

Chiswick, Barry et Paul Miller, 2007, *The Economics of Language: International Analyses*, London, Rutledge.

Dolin, Benjamin et Margaret Young, 2004, *Programmes d'immigration du Canada*, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, Direction de la recherche parlementaire, BP-190F. Révisé en octobre 2004. (Excellent examen des pratiques actuelles et des éléments nouveaux depuis les années 1980). L'adresse Web : <http://www.parl.gc.ca/information/library/prbpubs/bp190-f.htm>

Dustmann, Christian et Arthur Van Soest, 2002, « Language and the Earnings of Immigrants », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 55, n° 3, p. 473-492.

Dustmann, Christian et Francesca Fabric, 2003, « Language Proficiency and Labour Market Performance of Immigrants in the UK », *Economic Journal*, vol. 113, p. 695-717.

Galarneau, Diane et Morissette, Rene, 2008, « Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises », *L'emploi et le revenu en perspective*, (décembre 2008), p. 5-18. Adresse Web : www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/75-001-x2008112-fra.htm. Consulté le 22 décembre 2008.

Grondin, Chantel, 2007, *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail?*, 2005, Ottawa, Statistique Canada, n° 89-624-XWF au catalogue.

Green, Alan G. et David A. Green, 1999, « The Economic Goals of Canada's Immigration Policy: Past and Present », *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, vol. XXV, n° 4, p. 425-452.

Green, Alan G. et David A. Green, 2004, « The Goals of Canada's Immigration Policy: A Historical Perspective », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 13, n° 1, p. 102-139.

Kelley, Ninette et Michael Trebilcock, 1998, *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto Press.

Knowles, Valerie, 2007, *Strangers at our Gates: Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540-2006, Édition révisée*, Toronto, Dundurn Press.

Shields, Michael A. et Stephan Wheatley Price, 2002, « The English Language Fluency and Occupational Success of Ethnic Minority Immigrant Men Living in English and Metropolitan Areas », *Journal of Population Economics* 15, p. 137-160.

Statistique Canada, 2007, Le Quotidien, 10 septembre, adresse Web : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/070910/dq070910a-fra.htm>. Consulté le 10 octobre 2008.

Young, Margaret, 2004, *L'immigration : L'Accord Canada-Québec*, BP-252F, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, Service d'information et de recherches parlementaires. Adresse Web : <http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/bp252-f.htm>. Consulté le 18 décembre 2008.

Annexe A
Typologie de la maîtrise des langues anglaise ou française

Bonne connaissance de l'anglais ou du français : comprend les groupes ayant les caractéristiques suivantes

- 1) la langue maternelle est l'anglais ou le français; les langues le plus souvent et régulièrement parlées à la maison sont l'anglais et le français et la langue officielle connue est l'anglais ou le français;
- 2) la langue maternelle est l'anglais ou le français; les langues le plus souvent parlées à la maison sont l'anglais et le français; la langue régulièrement parlée à la maison n'est ni l'anglais ni le français et la langue officielle connue est l'anglais ou le français.

Connaissance mitigée de l'anglais ou du français : comprend les groupes ayant les caractéristiques suivantes

- 3) la langue maternelle est l'anglais ou le français; les langues régulièrement parlées à la maison sont l'anglais et le français; la langue le plus souvent parlée à la maison n'est ni l'anglais ni le français; la langue officielle connue est l'anglais ou le français;
- 4) la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français; les langues le plus souvent et régulièrement parlées à la maison sont l'anglais et le français et la langue officielle connue est l'anglais ou le français;
- 5) la langue maternelle et les langues parlées régulièrement à la maison ne sont ni l'anglais ni le français; la langue parlée le plus souvent à la maison et la langue officielle connue sont l'anglais ou le français.

Faible connaissance de l'anglais ou du français : comprend les groupes ayant les caractéristiques suivantes

- 6) la langue maternelle et les langues parlées régulièrement à la maison ne sont ni l'anglais ni le français; la langue parlée régulièrement à la maison et la langue officielle connue sont l'anglais ou le français;
- 7) la langue maternelle et les langues le plus souvent parlées à la maison ne sont ni l'anglais ni le français; la langue officielle connue est l'anglais ou le français;
- 8) la langue maternelle et les langues le plus souvent et régulièrement parlées à la maison ainsi que la langue officielle connue ne sont ni l'anglais ni le français.

Cette typologie et l'analyse connexe excluent un très petit nombre de personnes qui déclarent que leur langue maternelle est l'anglais ou le français, mais qui ne peuvent soutenir une conversation en anglais ou en français et qui ne parlent à la maison ni l'anglais ni le français.